



17 | 20
Oct. | 17

**Horaires**

14h00 - 17h30
3 heures 30 min de formation

**Tarif**

Gratuit : Membre de l'ILAC
400 € : Membre donateur de l'ILAC
(limité à 3 inscrits par membre)
600 € : Non membre de l'ILAC



Cette formation donne droit à 3 points CPD aux membres de l'Institut luxembourgeois des Actuaire

**Formateurs**

OPTIMIND WINTER
Dan CHELLY - Senior Partner
Sanaa NOUIRI - Manager

CNPD - Commission Nationale pour la Protection des Données
Christophe BUSCHMANN - Data Protection Commissioner

**Optimind Winter**

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuarial services, employee benefits, risk management, finance & performance, business transformation et financial structuring.

ILAC

L'ILAC a été fondée en 1992. L'institut regroupe les actuaire actifs sur le marché luxembourgeois. A l'heure actuelle l'ILAC compte 240 membres actifs et est soutenu par 40 membres donateurs. L'ILAC contribue au développement de la profession d'actuaire, notamment via son programme de développement professionnel continu (CPD) et défend les intérêts professionnels de ses membres.

**Lieu**

Cercle Cité - Auditorium
2 rue Genistre
Luxembourg

S'inscrire



optimind winter



Impact de la GDPR sur les entreprises d'assurance

La directive GDPR relative à la protection des données à caractère personnel sera en application le 25 mai 2018. Elle affecte la gouvernance des données bouleversant l'environnement des systèmes d'information des entreprises.

En introduisant de nouvelles obligations à destination des entreprises et de leur informatique tout en alourdissant l'arsenal répressif, le législateur européen entend faire de la protection des données personnelles un enjeu majeur. De nouveaux risques sont à appréhender pour les entreprises du secteur financier, déjà soumises à un lourd calendrier réglementaire.

Si la GDPR apporte son lot de bouleversements en matière de gestion interne des données pour les entreprises, il faut cependant la considérer comme une opportunité d'accroître la confiance des clients, objectif crucial dans l'environnement particulièrement concurrentiel.

L'Institut Luxembourgeois des Actuaire a le plaisir de vous inviter à une demi-journée de formation sur les enjeux et opportunités que porte cette réglementation pour les entreprises d'assurance et pour leur Data Protection Officer (DPO).

14.00 Introduction - La GDPR au Luxembourg

14.30 Formation

De lourds impacts pour la finance européenne

- Un périmètre élargi
- Une nouvelle organisation des responsables
- L'arsenal répressif

La mise en œuvre des actions de conformité RGPD

- La protection des données personnelles et la protection de l'entreprise, des enjeux au cœur des préoccupations des dirigeants
- La mise en place des nouvelles obligations
- Comment faire évoluer son SI pour répondre aux exigences du GDPR ?

Une nouvelle ère s'ouvre pour la gouvernance des données et rôle du DPO

- Comment gérer les données personnelles ?
- Une approche globale du cycle de la vie des données
- Un nouvel expert de la donnée : le DPO

Questions / Réponses